

LE CHÂTEAU DE SOMMIÈRES

N. FAUCHERRE J. MESQUI

Il est dans le Gard un château méconnu du monde savant, dont la légende s'est emparé pour en faire une tour wisigothe.

Ce château, c'est la citadelle dominant Sommières, tour à tour fief de la plus puissante famille du Languedoc oriental, forteresse royale française de la croisade, place de sûreté protestante, puis prison ... pour les mêmes.

Nous allons tenter dans ces lignes, au regard des laconiques mentions de ceux qui l'occupèrent, d'en reconstituer l'histoire architecturale exemplaire. Beaucoup de questions posées resteront sans réponse mais il ne s'agit pas tant pour nous de certifier que de tracer les voies de recherches futures.

Occupant le débouché naturel du pont sur la voie romaine de Nîmes à Lodève, l'assiette du château dut certainement recevoir un poste militaire permanent dès le règne de Tibère. Le castrum s'était fixé à Villevieille, à 800 mètres au nord, hors d'atteinte du Vidourle mais ne verrouillant pas la seule voie possible menant à Nîmes¹. Selon une évolution fréquente (Argenton / Creuse), une partie de la population se fixa au Haut Moyen Age dans le secteur du franchissement du Vidourle, passage obligé, donc source de revenus².

¹ Vraisemblablement la voie, formant un angle droit au pied du château, empruntait la rue de la Taillade se dirigeant vers Nîmes en passant par Belleau. Le toponyme "La Regourdanne" désignant une rue parallèle à la Taillade dans le compoix de 1617 matérialiserait peut-être un des tracés de la voie Regordanne de Nîmes à l'Auvergne, renforçant l'importance de ce premier "château du pont". cf. J. Cabot, les compoix de Sommières, dans Sommières et son Histoire n°2, 1986 p.26.

² La topographie urbaine de Sommières, abstraction faite de la tête de pont en rive droite du fleuve (paroisse Saint Amand) présente trois secteurs nettement caractérisés. Le noyau primitif pourrait être, hors d'atteinte de la crue, le quartier autour de l'église Saint Pons (rue des Baumes et de la Monnaie, montée des Régordanes). Le quartier méridional put se développer grâce à l'obstruction de cinq des arches du pont pour former une digue étanche permettant l'urbanisation d'aval dans le lit du fleuve ; le réseau viaire anarchique, non structuré par des places ou des monuments (couvent des Ursulines créé en 1660) caractérise une urbanisation spontanée. L'urbanisation en amont de la digue est à l'évidence une création volontaire associée à la construction de l'enceinte. En effet, cette muraille sans aucune porte - la seule porte du front nord est percée au pied de la Vignasse - protégeait cette ville basse des terribles vidourlades. Le maillage régulier des rues se croisant à angle droit, l'organisation spatiale autour de deux places dites "le marché soubteyran" et "la place souveraine" en 1617, accusent une opération immobilière royale de la fin du XIIIe siècle, contemporaine d'Aigues-Mortes. Cette hypothèse recoupe ce que l'on sait de la création de l'enceinte urbaine qui lui est associée.

Du premier château, existant en 1041 puisque Bernard III d'Anduze y signe un acte, nous ne savons rien ; il devait occuper le point le plus haut (B) plutôt que l'assiette de la tour actuelle. Cette dernière (a) que nous désignerons comme "Tour Bermond" est, comme nous le verrons, une construction certainement antérieure à la crise albigeoise. Ce type de château bipolaire, très probablement à deux donjons correspondant à un dédoublement de fief entre deux seigneurs, est fréquent dans la féodalité méridionale. Nous n'avons malheureusement que des mentions lacunaires sur ses premiers propriétaires, les Bermond de Sauve et d'Anduze, car cette famille, une des plus brillantes et sans doute la plus puissante du Languedoc oriental, en demeurant fidèle au comte de Toulouse, malgré la croisade royale, disparut dans la tourmente avec ses archives³. Nous pouvons seulement affirmer que les Bermond battent monnaie à Sommières depuis le premier quart du XI^e siècle et que la ville obtiendra seulement en 1222 sa charte communale.

En 1226, peut-être après un siècle, la moitié du château est sous le contrôle du roi de France⁴. Les actes conservés dans les

³ Le point généalogique des connaissances vient d'être fait ; cf. Lina Malbos, "Étude sur la famille féodale d'Anduze et Sauve du milieu du Xe siècle au milieu du XIII^e siècle", dans "Mémoires de l'Académie de Nîmes", VII^e série, tome LX, Nîmes 1980, p. 202 à 229. Seule l'étude typologique des constructions castrales subsistantes et la fouille archéologique de certains sites (château d'Anduze rasé en 1256 par exemple) permettraient de progresser pour pallier le silence des sources.

⁴ Cette année-là, Pierre Bermond VII, co-seigneur de Sommières, avait fait hommage de ses domaines au roi de France avant l'entrée en Languedoc de celui-ci. cf. I. Gausсен, Sommières, promenade à travers son passé, Sommières 1968 p. 22.

archives de la sénéchaussée de Beaucaire, plus prolixes, mentionnent une reconstruction au château en 1228 - 29 avec des matériaux pris à l'église voisine.

Pierre d'Athies, sénéchal de Beaucaire de 1239 à 1241 et Pons Gaucelin, viguier de Sommières, mettent même en coupe réglée toutes les localités voisines pour se procurer du bois pour la reconstruction. Les travaux semblent se poursuivre jusqu'en 1261 sous le contrôle du viguier Pierre de Gache⁵.

En 1248, Saint Louis avait d'ailleurs échangé avec Bermond de Sauve, co-seigneur de Sommières, ce que ce dernier détenait encore dans cette ville contre le château du Caylar (Gard).

Les travaux royaux, au regard de l'analyse architecturale, durent se prolonger jusqu'à la première décennie du XIV^e siècle, simultanément à ceux d'Aigues-Mortes et Beaucaire. Ils ont donné à Sommières son périmètre définitif (enceinte urbaine, Vignasse); ils se matérialisent au château par la construction d'une chapelle Saint Sauveur, dont la tradition⁶ attribue la

En 1229, une plainte du pape Grégoire IX mentionne explicitement le viguier de Sommières, prouvant que la mainmise royale est effective. Cité par G. Guiraudet, Sommières et son Histoire, n°3, 1987, p. 96.

⁵ Cf R. Michel, l'administration royale dans la sénéchaussée de Beaucaire au temps de Saint Louis, Paris, 1910 p. 161 et suiv. et Dom Vaissette, Histoire du Languedoc, tome VIII, col. 1247. Des travaux sont signalés également au château de Montredon, rasé par Blanche de Castille (?) vers 1250 et reconstruit peu après. Cf A. Jeanjean, Notes sur Montredon. On retrouve dans les ruines de Montredon des maçonneries à bossage tabulaire caractéristiques des constructions royales des années 1300.

⁶ J. Cabanne, Antiquités et Annales de la ville de Sommières, 1748, mém. dactylo. p. 15.

fondation à Saint Louis, mais aussi par l'érection du donjon de Montlaur (b) et de deux logis pour le viguier, le tout clos d'une double enceinte de murailles.

Selon Etienne Giry, bourgeois de la ville, qui fit imprimer à Lyon en 1578 une "Histoire des deux sièges de Sommières" (1573 - 1575), le château aurait été attaqué par les Anglais au cours de la guerre de Cent Ans. En octobre 1421, la ville tenue par les Bourguignons sera assiégée par le dauphin, futur Charles VII. C'est le sénéchal de Beaucaire qui finit par prendre la ville à son gouverneur Hugues de l'Aubespine au début de l'année 1422 mais nous ignorons les péripéties de la lutte (cf. I. Gausson, op. cit. p. 50). La tour de Montlaur, "qui avait 9 pieds (3 mètres) d'épaisseur", selon Giry, fut abattue pendant le siège de 1573 puis reconstruite car elle est figurée sur la gravure du siège de 1622 par Melchior Tavernier. Le siège de 1573 par Damville détruisit également la tour de la Bistourre au sommet de la Vignasse et une partie des courtines du front d'attaque qui furent reconstruites aussitôt. Beaucoup de travaux ponctuels semblent avoir été faits dans cette période troublée des guerres religieuses, mais le seul ouvrage sera le gros bastion rajouté pour couvrir le front sud. Les canons du château seront transportés en 1662 au fort Saint Nicolas de Marseille à peine sorti de terre.

Après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, des casernes adossées aux murs intérieurs seront construites dans la cour. Il semble qu'on puisse en attribuer la construction à Jacques Cubizol, architecte nîmois mentionné dans les devis des ingénieurs militaires Niquet et Duplessis en 1688 et 1691⁷. A l'écart des routes royales créées en Cévennes, la place est alors

⁷ A.D. Hérault, Intendance du Languedoc, C 4043 et C 4054.

entretenu comme prison, d'abord pour les huguenots⁸ puis pour les droits communs jusqu'au début de l'Empire. Au cours du XVIII^e siècle, on suit pas à pas les travaux d'entretien au château comme sur l'enceinte de la ville grâce aux plans d'ingénieurs⁹.

Avec l'autorisation, un peu désuète, des militaires, la ville s'ouvre sur le plat pays: destruction de la tour de la Gleizette placée au milieu du pont en 1715, percement sur le front nord de l'enceinte urbaine des portes du Bourguet, puis Narbonne en 1752, supplantant la porte primitive placée au pied des Coustourelles au départ de la rampe du château (connue sous le nom de Porte des Frères Mineurs), remplacement de la porte Taillade au sud par deux piliers en 1768, construction d'un quai le long du Vidourle en 1784¹⁰.

Vendu aux enchères sous l'Empire, le château fut morcelé entre plusieurs propriétaires mais le préfet obligea la mairie à acheter la tour subsistante qui sera classée Monument historique avec le beffroi en 1912 (5/2/1809). Le logement du gouverneur, s'étendant à l'est, sera utilisé comme école à partir de 1879 ; puis rasé en 1936. Cette année-là, la municipalité fit construire deux réservoirs d'eau dans la cour, ce qui entraîna la destruction de l'ensemble des casernes qui la bordaient depuis le XVII^e siècle. La commune vient de se rendre acquéreur de la Vignasse, pour

⁸ A. Doumergue, le château de Sommières aux XVII^e et XVIII^e siècles. Les prisonnières huguenotes, dans *Christ et France*, nov. dec. 1926.

⁹ A.D. Gard 73. 209 mais surtout archives du génie, château de Vincennes, article 8, places abandonnées, Sommières, folios 1 à 17; 16 plans manuscrits aquarellés dont 13 du Château, datant de 1724 (Niquet) à 1785 (Fabry d'Auger).

¹⁰ A. Jeanjean, *Vieilles rues de Sommières*, Nîmes, Lacour (1988).

en faire un jardin. Seul l'emplacement du donjon de Montlaur, assiette du premier château, est aujourd'hui propriété privée.

L'assiette du château est une croupe calcaire s'inclinant vers le sud, largement rattachée, vers Villevieille au nord, à un plateau plus élevé, la Coustourelle, qui constituera de tous temps le point faible de la défense. A l'est, de petites dépressions sèches, les Mauvalats, l'isolent du même plateau. Le château domine surtout à l'ouest, commandant de 40 mètres le franchissement du Vidourle et la ville tassée autour. Étiré sur 235 mètres de long, à une altitude variant entre 60 et 80 mètres, le complexe castral se subdivise en deux entités autonomes, l'enceinte de la Vignasse (C) formant tampon face à la Coustourelle et le château proprement dit, composé de deux plates-formes portant chacune une tour (a et b) reliées par une cour en contrebas (A).

L'accès se fait à partir de la place des canons formant terre-plein au contact des deux enceintes, mais une sortie de secours rejoignait à l'est le chemin de Nîmes qui contournait le château par le sud. Avec la diffusion de l'artillerie, le secteur nord-est, face à la Coustourelle, sera celui d'où viendront les bombardements et l'assaut. En 1573, la tour de Montlaur sera renversée par des tirs venus de l'est, depuis un mamelon à cent mètres d'altitude, au-delà des Mauvalats. C'est là que Rohan fit construire, après 1622, un ouvrage provisoire, le fort de l'Olivette, pour occuper cet emplacement trop favorable à l'assaillant ; les retranchements en sont toujours décelables. Comme l'indique la gravure du siège de 1622, la Coustourelle fit également l'objet de travaux provisoires sous forme d'un grand

retranchement protégé par des gabions ne s'étendant malheureusement pas jusqu'à l'enceinte de Villevieille.

La tour Bermond (a), que nous désignerons comme telle par opposition à la tour de Montlaur (b) explicitement désignée sur le plan du XVIII^e siècle, est la plus ancienne construction visible sur le site. Elle est construite en grand appareil de bossage rustique à liseré probablement issu de la carrière de calcaire de Junas à 2 kilomètres à l'est. La construction est assise sur une chemise contrebutant les terres qui constituent peut-être une motte artificielle. Mais la porte primitive (E), aujourd'hui murée au sud près de l'angle occidental, devait se trouver, à l'origine, à plusieurs mètres au-dessus du sol extérieur et n'être accessible que par une échelle mobile.

Formant un rectangle de 11,4 x 9,5 mètres avec des murs plus épais sur les long côtés¹¹, elle s'élève à 25 mètres de haut (les parapets crénelés en parpaing sont fantaisistes). Les deux niveaux intérieurs sont voûtés en berceau brisé longitudinal et prennent chacun jour, au levant et au couchant, par une étroite fenêtre ébrasée vers l'extérieur et haut placée dans la salle. L'escalier qui dessert l'étage supérieur et la plate-forme (anciennement couverte) est une vis dont chaque marche est un monolithe formant noyau et engagé dans le mur de cage, ce qui indique une datation postérieure à 1180. L'escalier est ménagé dans l'épaisseur de l'angle sud-ouest, tout contre la porte d'accès, elle-même défendue par deux séries de vantaux et par son étroitesse (68 cm de large). A une époque postérieure (milieu

¹¹ Sur ces deux faces, sont superposés par deux, six trous de boulin dont la présence s'explique mal. Il conviendrait d'y voir plus les boulins d'un échafaudage de construction que d'une bretèche à laquelle on n'aurait pu accéder que par le haut.

XIII^e siècle ?), on mura cette porte pour en percer une autre au milieu de la face nord (f), qui était associée à une bretèche sommitale dont subsiste un corbeau. Sans doute simultanément, on enveloppa la tour d'une chemise dont la face nord est détruite; équipée de latrines (B) et d'archères courtes (C, D) dont une niche (A), cette chemise était couverte comme l'indique la présence de corbeaux pris dans le parement de la tour à trois de hauteur.

En dehors de ces adjonctions, le contexte de la construction de la tour de Bermond peut être cerné avec certitude grâce à ses parentés architecturales évidentes avec une famille de tour à bossage récemment mise en valeur en Languedoc¹². En effet, de Maguelonne au sud, avec la tour de la cathédrale, aux superbes tours de Largentières en Ardèche, le bossage se manifeste en Languedoc par une fréquence qui n'est pas sans voisiner celle des pays germaniques au XII^e siècle. La grande tour de Sommières possède des similitudes architecturales irréfutables avec plus de quarante autres sites: tour carrées ou rectangulaires possédant au moins un niveau voûté en berceau, accessible par une poterne coiffée d'un arc aux long claveaux, au-dessus d'un linteau supportant un tympan de pierre (celui de Sommières est admirable entre tous). Le relevé systématique de ces constructions permettrait peut-être de conforter l'hypothèse de plans-types de tours construites en série par des équipes de maçons spécialisés. Les modules de Sommières semblent à cet égard correspondre à ceux des tours de Moussac, Durfort, Sauve et Gignac. Mais l'emploi d'arc brisés

¹² J. Mesqui "parements à bossage dans la fortification et le génie civil en France au Moyen Age", dans Château Gaillard, XIII 1986, Caen 1987 p. 108 et suiv.

dans les voûtements, la maîtrise dans la mise en œuvre de l'escalier en vis incitent à dater la Tour Bermond de Sommières parmi les dernières construites au début du XIII^e siècle, avant la croisade albigeoise qui va rétablir, pour quelques décennies en tout cas, le parement lisse.

La chemise de la tour, parementée précisément sans bossage, est prolongée au nord par deux murs délimitant la cour (A) et s'appuyant au rocher portant les tours de Montlaur (B). Les maçonneries des courtines et de la chapelle, fortement remaniées au cours des siècles, sont attribuables sans conteste aux maçons royaux du XIII^e siècle. de même, les deux logis, sans doute construits pour le viguier et pour le roi (?) datent du milieu du XIII^e siècle comme l'indiquent les voûtes d'ogives et la baie géminée de celui du nord-est (m), les maçonneries et la voûte crevée de celui épaulant la chemise de la tour Bermond au sud de la cour.

Simultanément, le corps de place fut enveloppé d'une seconde enceinte équipée d'archères à ébrasement simple identiques à celles de la chemise. A partir de la place des canons, le cheminement se faisait dans la lice, sous le contrôle du réduit (B).

Au-delà de ce réduit portant la tour de Montlaur, l'enceinte de la Vignasse (C), s'étendant sur 140 mètres de long, n'a aucune liaison avec le château, mais s'ouvre uniquement sur la place des canons vers la ville, sous le contrôle direct du réduit, par une porte à bossage tabulaire surmontée d'une bretèche.

Cette enceinte, autonome du château dont elle ne forme pas la basse-cour, est de prime abord incompréhensible.

Un événement des guerres de religion nous permet de mieux comprendre ce retranchement inédit ; lorsque le Duc de Rohan établit un nouveau gouverneur, Monsieur de Calonge, ce dernier émit des prétentions au sujet de la Vignasse, qu'il voulait intégrer comme dépendance du château. La communauté fit valoir que de tout temps cette propriété appartenait aux habitants qui avaient la charge de son entretien et de sa défense ; les bourgeois eurent ainsi gain de cause auprès de Rohan¹³. En somme, la Vignasse formait un ouvrage avancé du château, largement ouvert à la gorge à l'usage des seules milices sommiéroises. Le château en était soigneusement retranché par un fossé en arc de cercle. C'est dans le fond de ce fossé qu'est placée la porte, flanquée à la fois par le réduit (B) et la tour de la Vignasse (C), formant saillie sur ce seul côté. Sur ce front dominant la ville, une autre tour (d) épaula la courtine mais sans aucun flanquement possible. L'importance des terrassements réalisés (3 faïsses successives) incitent à faire des tours des ancrages pour le soutènement des terres rapportées. La Vignasse elle-même était isolée des Coustourelles par un profond fossé (16 x 16 mètres) taillé en plein roc, qui a servi de carrière.

Face au point dominant, la tour de la Bistourre a été en grande partie reconstruite après les sièges de 1573 et 1622 (échauguette d'angle équipée de goulottes à grenades). Mais la base de la tour, seule d'origine, présente deux maçonneries bien différenciées : vers le nord, un gros mur-bouclier très épais appareillé en bossage semi-rustique ; sur les flancs non exposés, une mise en œuvre plus hâtive en moellons. Les archères très

¹³ E. Boisson, De la ville de Sommières depuis son origine jusqu'à la Révolution, Lunel, 1849, p. 254.

longues (aujourd'hui enterrées) comme l'emploi du parement en bossage semi-rustique au chanfrein soigneusement ciselé à la porte et aux tours certifient l'attribution aux officiers royaux de la deuxième moitié du XIII^e siècle de cette vaste enceinte couvrant ville et château, contemporaine de l'enceinte urbaine. Cette dernière, qui avait intégré en son sein les quartiers septentrionaux non protégés par l'aplomb du château, se trouvait largement dominée par la Coustourelle; l'enceinte de la Vignasse était donc nécessaire à la fois comme poste avancé du château et comme bouclier pour la ville, interdisant sa prise par le haut.

Dans le même temps, la tour de Montlaur est reconstruite. L'angle de ce donjon subsistant aujourd'hui, appareillé en bossage à chanfrein large quasi tabulaire certifie une construction royale des règnes de Philippe le Hardi ou Philippe le Bel (entre 1270 et 1314). Ce type d'appareil se retrouve à la tour de l'horloge à l'entrée du pont, au donjon de Bellegarde, à la tour-porte du château de Beaucaire, à l'enceinte urbaine d'Aigues-Mortes, tous chantiers attribuables aux officiers royaux de cette période¹⁴. Le contexte très chaotique de ce secteur, où se sont conservées plusieurs salles souterraines, laisserait présager de belles potentialités archéologiques.

Les travaux ultérieurs sont portion congrue au regard de l'immense campagne royale de la deuxième moitié du XIII^e siècle. A une date indéterminée, on rajouta une curieuse salle (f),

¹⁴ Pour Beaucaire, voir M. Contestin, "Les fouilles du château de Beaucaire", dans Congrès Archéologique de France, 1976, p. 69 et suiv. Pour Aigues-Mortes, voir Inventaire Général des Monuments et Richesses Artistiques de la France Canton d'Aigues-Mortes. Paris, Ministère des Affaires Culturelles, 1973, T. I, p. 35.

voûtée d'énormes dalles, sur la terrasse haute de la Vignasse. Pendant les guerres de religion fut greffé le bastion sud (F), pour l'accès duquel on perça dans la courtine la porte dite "porte Henri IV". Des casernes de la fin du XVII^e subsistent un corps de bâtiment et les curieuses gargouilles en forme de tubes de canons visibles au sommet du mur oriental de la cour. La tour de la terrasse (j) sera également fortement remaniée dans la période, comme le prouvent les dessins des ingénieurs (Archives du Génie, pièce 15).

En somme, il nous a semblé important d'isoler, du sein d'un ensemble architectural plus complexe, la construction homogène des équipes royales de la fin du XIII^e siècle. Si aucune comparaison typologique (marque de tâcherons, profils des moulures) n'a encore été poussée plus avant avec les autres sites mentionnés, il reste que nous avons affaire à une campagne de travaux très importante, étendue sur plus d'un demi-siècle, à laquelle fut associée une opération immobilière probablement conçue pour financer le chantier. L'intervention royale - construction ex-nihilo d'un donjon et de deux palais, d'une chapelle enveloppée de deux enceintes, d'une enceinte-bouclier et d'une enveloppe urbaine - fixera les limites de la ville pendant plusieurs siècles et a donné à Sommières la plus grande partie de son visage d'aujourd'hui.